

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006940900213	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION
--	---

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie st brieuc municipale

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	34
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	36
A3.2 - Etalement des provisions	37
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	41
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	42
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	43
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	44
A6 - Etat des charges transférées	45
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	46

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	47
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	48
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	49
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	50
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	51
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	52
B1.7 - Etat des engagements reçus	53
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	54
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	55

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	56
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	60
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	61
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	62

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	63
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	17 872 000,00	17 872 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		17 872 000,00	17 872 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	20 435 000,00	20 435 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		20 435 000,00	20 435 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	38 307 000,00	38 307 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 666 000,00	0,00	2 429 000,00	2 429 000,00	2 429 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 257 000,00	0,00	3 352 000,00	3 352 000,00	3 352 000,00
014	Atténuations de produits	580 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
65	Autres charges de gestion courante	70 000,00	0,00	56 000,00	56 000,00	56 000,00
Total des dépenses de gestion des services		6 573 000,00	0,00	6 437 000,00	6 437 000,00	6 437 000,00
66	Charges financières	1 182 000,00	0,00	1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00
67	Charges exceptionnelles	100 000,00	0,00	142 000,00	142 000,00	142 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	80 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 935 000,00	0,00	7 744 000,00	7 744 000,00	7 744 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	5 115 000,00		5 230 000,00	5 230 000,00	5 230 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 295 000,00		4 898 000,00	4 898 000,00	4 898 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		9 410 000,00		10 128 000,00	10 128 000,00	10 128 000,00
TOTAL		17 345 000,00	0,00	17 872 000,00	17 872 000,00	17 872 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 872 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 366 000,00	0,00	15 656 000,00	15 656 000,00	15 656 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	334 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
Total des recettes de gestion des services		15 755 000,00	0,00	15 744 000,00	15 744 000,00	15 744 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		15 757 000,00	0,00	15 744 000,00	15 744 000,00	15 744 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 588 000,00		2 128 000,00	2 128 000,00	2 128 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 588 000,00		2 128 000,00	2 128 000,00	2 128 000,00
TOTAL		17 345 000,00	0,00	17 872 000,00	17 872 000,00	17 872 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 872 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	8 000 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	610 000,00	0,00	504 000,00	504 000,00	504 000,00
21	Immobilisations corporelles	626 000,00	0,00	589 000,00	589 000,00	589 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 432 000,00	0,00	12 258 000,00	12 258 000,00	12 258 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		13 668 000,00	0,00	13 351 000,00	13 351 000,00	13 351 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 971 000,00	0,00	4 956 000,00	4 956 000,00	4 956 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 971 000,00	0,00	4 956 000,00	4 956 000,00	4 956 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		18 639 000,00	0,00	18 307 000,00	18 307 000,00	18 307 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 588 000,00		2 128 000,00	2 128 000,00	2 128 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 588 000,00		2 128 000,00	2 128 000,00	2 128 000,00
TOTAL		20 227 000,00	0,00	20 435 000,00	20 435 000,00	20 435 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 435 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	449 000,00	0,00	1 186 000,00	1 186 000,00	1 186 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 368 000,00	0,00	9 121 000,00	9 121 000,00	9 121 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 817 000,00	0,00	10 307 000,00	10 307 000,00	10 307 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		10 817 000,00	0,00	10 307 000,00	10 307 000,00	10 307 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	5 115 000,00		5 230 000,00	5 230 000,00	5 230 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 295 000,00		4 898 000,00	4 898 000,00	4 898 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 410 000,00		10 128 000,00	10 128 000,00	10 128 000,00
TOTAL		20 227 000,00	0,00	20 435 000,00	20 435 000,00	20 435 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 435 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	8 000 000,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 429 000,00		2 429 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 352 000,00		3 352 000,00
014	Atténuations de produits	600 000,00		600 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	56 000,00		56 000,00
66	Charges financières	1 085 000,00	0,00	1 085 000,00
67	Charges exceptionnelles	142 000,00	0,00	142 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 898 000,00	4 898 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	80 000,00		80 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		5 230 000,00	5 230 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	7 744 000,00	10 128 000,00	17 872 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 872 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 678 000,00	1 678 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 956 000,00	0,00	4 956 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	504 000,00	0,00	504 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	589 000,00	0,00	589 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	12 258 000,00	450 000,00	12 708 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	18 307 000,00	2 128 000,00	20 435 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 435 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	25 000,00		25 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 656 000,00		15 656 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		450 000,00	450 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	63 000,00		63 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 678 000,00	1 678 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		15 744 000,00	2 128 000,00	17 872 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 872 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 186 000,00	0,00	1 186 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	9 121 000,00	0,00	9 121 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 838 100,00	4 838 100,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		59 900,00	59 900,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		5 230 000,00	5 230 000,00
Recettes d'investissement – Total		10 307 000,00	10 128 000,00	20 435 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 435 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 666 000,00	2 429 000,00	2 429 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	422 000,00	439 050,00	439 050,00
6062	Produits de traitement	59 500,00	63 000,00	63 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	49 000,00	51 000,00	51 000,00
6064	Fournitures administratives	2 250,00	4 500,00	4 500,00
6066	Carburants	58 000,00	55 000,00	55 000,00
6068	Autres matières et fournitures	143 400,00	159 200,00	159 200,00
611	Sous-traitance générale	36 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	250,00	500,00	500,00
6135	Locations mobilières	22 600,00	14 500,00	14 500,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	700,00	700,00	700,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	9 880,00	11 110,00	11 110,00
61523	Entretien, réparations réseaux	40 000,00	12 000,00	12 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	1 400,00	71 400,00	71 400,00
61551	Entretien matériel roulant	91 500,00	80 000,00	80 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	32 500,00	36 000,00	36 000,00
6156	Maintenance	61 600,00	80 890,00	80 890,00
6168	Autres	20 250,00	21 000,00	21 000,00
617	Etudes et recherches	138 000,00	110 000,00	110 000,00
618	Divers	155 500,00	137 012,00	137 012,00
6226	Honoraires	4 000,00	2 500,00	2 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	9 000,00	9 000,00
6231	Annonces et insertions	11 500,00	11 500,00	11 500,00
6232	Echantillons	0,00	350,00	350,00
6236	Catalogues et imprimés	4 400,00	7 700,00	7 700,00
6241	Transports sur achats	250,00	0,00	0,00
6244	Transports administratifs	250,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	250,00	250,00	250,00
6256	Missions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	850,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	25 500,00	27 500,00	27 500,00
627	Services bancaires et assimilés	27 000,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	18 000,00	15 600,00	15 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 400,00	6 400,00	6 400,00
6287	Remboursements de frais	107 000,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres	1 087 670,00	981 497,00	981 497,00
63512	Taxes foncières	9 700,00	9 341,00	9 341,00
6353	Impôts indirects	700,00	1 700,00	1 700,00
6358	Autres droits	200,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 257 000,00	3 352 000,00	3 352 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	344 200,00	344 000,00	344 000,00
6218	Autre personnel extérieur	25 000,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	25 500,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 000,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	2 400,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	18 900,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 100,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 585 900,00	3 008 000,00	3 008 000,00
6412	Congés payés	3 700,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	355 200,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	58 900,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	31 300,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	278 200,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	439 500,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 100,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	8 100,00	0,00	0,00
6471	Prestations directes	5 500,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	50 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	580 000,00	600 000,00	600 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	580 000,00	600 000,00	600 000,00
65	Autres charges de gestion courante	70 000,00	56 000,00	56 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	55 000,00	41 000,00	41 000,00
6542	Créances éteintes	15 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		6 573 000,00	6 437 000,00	6 437 000,00
= (011 + 012 + 014 + 65)				

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b) (8)	1 182 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 182 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	100 000,00	142 000,00	142 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	10 000,00	12 000,00	12 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	90 000,00	130 000,00	130 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	80 000,00	80 000,00	80 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		7 935 000,00	7 744 000,00	7 744 000,00
023	Virement à la section d'investissement	5 115 000,00	5 230 000,00	5 230 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 295 000,00	4 898 000,00	4 898 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 235 100,00	4 838 100,00	4 838 100,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	59 900,00	59 900,00	59 900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 410 000,00	10 128 000,00	10 128 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 410 000,00	10 128 000,00	10 128 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 345 000,00	17 872 000,00	17 872 000,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 872 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
64198	Autres remboursements	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 366 000,00	15 656 000,00	15 656 000,00
704	Travaux	600 000,00	600 000,00	600 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	12 980 000,00	13 000 000,00	13 000 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	650 000,00	600 000,00	600 000,00
7068	Autres prestations de services	450 000,00	770 000,00	770 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	509 000,00	509 000,00	509 000,00
7087	Remboursement de frais	77 000,00	77 000,00	77 000,00
7088	Autres produits activités annexes	100 000,00	100 000,00	100 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	30 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	334 000,00	63 000,00	63 000,00
7588	Autres	334 000,00	63 000,00	63 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		15 755 000,00	15 744 000,00	15 744 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	2 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		15 757 000,00	15 744 000,00	15 744 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 588 000,00	2 128 000,00	2 128 000,00
722	Immobilisations corporelles	434 000,00	450 000,00	450 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 154 000,00	1 678 000,00	1 678 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 588 000,00	2 128 000,00	2 128 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 345 000,00	17 872 000,00	17 872 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 872 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	610 000,00	504 000,00	504 000,00
2031	Frais d'études	500 000,00	470 000,00	470 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	105 000,00	29 000,00	29 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	626 000,00	589 000,00	589 000,00
2111	Terrains nus	41 100,00	41 700,00	41 700,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	6 600,00	75 700,00	75 700,00
2154	Matériel industriel	400 000,00	178 000,00	178 000,00
2182	Matériel de transport	142 500,00	249 000,00	249 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	34 300,00	40 100,00	40 100,00
2184	Mobilier	1 500,00	4 500,00	4 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	12 432 000,00	12 258 000,00	12 258 000,00
2313	Constructions	20 000,00	26 750,00	26 750,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	12 412 000,00	12 231 250,00	12 231 250,00
Total des dépenses d'équipement		13 668 000,00	13 351 000,00	13 351 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 971 000,00	4 956 000,00	4 956 000,00
1641	Emprunts en euros	3 835 000,00	3 939 110,00	3 939 110,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	80 000,00	61 520,00	61 520,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	895 000,00	816 000,00	816 000,00
1681	Autres emprunts	161 000,00	14 200,00	14 200,00
1687	Autres dettes	0,00	125 170,00	125 170,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 971 000,00	4 956 000,00	4 956 000,00
458109	OPERATION REHABILITATION ST QUAY (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		18 639 000,00	18 307 000,00	18 307 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 588 000,00	2 128 000,00	2 128 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 154 000,00	1 678 000,00	1 678 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	364 280,00	658 340,00	658 340,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	20 100,00	36 880,00	36 880,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	14 850,00	34 890,00	34 890,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	38 850,00	95 300,00	95 300,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	29 270,00	29 360,00	29 360,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	150 650,00	159 160,00	159 160,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	270,00	3 630,00	3 630,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	159 320,00	160 320,00	160 320,00
13918	Autres subventions d'équipement	376 410,00	500 100,00	500 100,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	0,00	20,00	20,00
	Charges transférées	434 000,00	450 000,00	450 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	434 000,00	450 000,00	450 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 588 000,00	2 128 000,00	2 128 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		20 227 000,00	20 435 000,00	20 435 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 435 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	449 000,00	1 186 000,00	1 186 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	203 000,00	1 186 000,00	1 186 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	246 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 368 000,00	9 121 000,00	9 121 000,00
1641	Emprunts en euros	9 473 000,00	8 305 000,00	8 305 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	895 000,00	816 000,00	816 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 817 000,00	10 307 000,00	10 307 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
458209	OPERATION REHABILITATION ST QUAY (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		10 817 000,00	10 307 000,00	10 307 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	5 115 000,00	5 230 000,00	5 230 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 295 000,00	4 898 000,00	4 898 000,00
28031	Frais d'études	12 110,00	12 110,00	12 110,00
28033	Frais d'insertion	2 320,00	860,00	860,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	21 010,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	13 430,00	13 430,00
281311	Bâtiments d'exploitation	6 500,00	5 570,00	5 570,00
281315	Bâtiments administratifs	85 590,00	108 900,00	108 900,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	1 900,00	1 900,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	1 030,00	1 030,00
28151	Installations complexes spécialisées	34 630,00	34 650,00	34 650,00
281532	Réseaux d'assainissement	342 130,00	918 250,00	918 250,00
28154	Matériel industriel	79 100,00	85 190,00	85 190,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	0,00	14 370,00	14 370,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	4 660,00	1 680,00	1 680,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	256 480,00	258 350,00	258 350,00
2817315	Bâtiments administratifs (mise à dispo)	150,00	150,00	150,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	39 590,00	39 510,00	39 510,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	3 490,00	3 570,00	3 570,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	1 566 320,00	1 564 610,00	1 564 610,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	1 295 010,00	1 291 450,00	1 291 450,00
281755	Outillage industriel (mise à disposit°)	21 510,00	20 590,00	20 590,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	180 830,00	180 830,00	180 830,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	131 280,00	131 280,00	131 280,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	770,00	460,00	460,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	50,00	50,00	50,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	67 170,00	62 800,00	62 800,00
28181	Installations générales, agencements	90,00	90,00	90,00
28182	Matériel de transport	74 200,00	73 220,00	73 220,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 620,00	7 820,00	7 820,00
28184	Mobilier	3 310,00	3 120,00	3 120,00
28188	Autres	2 180,00	2 260,00	2 260,00
4818	Charges à étaler	59 900,00	59 900,00	59 900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		9 410 000,00	10 128 000,00	10 128 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		9 410 000,00	10 128 000,00	10 128 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		20 227 000,00	20 435 000,00	20 435 000,00

+

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (9)			0,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			20 435 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
ART090	26/12/2005	143 850,00	0,00	8 778,19	0,00	143 850,00
ART068	08/06/2006	14 200,00	0,00	0,00	0,00	14 200,00
AR045	20/12/2011	657 040,00	0,00	7 493,40	0,00	657 040,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		815 090,00	0,00	16 271,59	0,00	815 090,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					73 175 352,20									
1641 Emprunts en euros (total)					72 132 752,20									
AC014	ARKEA	01/06/2010	01/06/2010	30/06/2011	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3.68 %	3,680	3,680	EUR	A	P	O	A-1
AR 054	SFIL CAFFIL	10/12/2015	18/12/2015	01/04/2016	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1.83 %	1,830	1,840	EUR	T	C	O	A-1
AR006	ARKEA	20/12/2006	01/01/2011	30/03/2011	200 000,00	F	Taux fixe à 3.64 %	3,640	3,690	EUR	T	C	O	A-1
AR010	SFIL CAFFIL	31/12/2010	31/12/2010	01/01/2011	500 000,00	F	Taux fixe à 4.67 %	4,670	4,820	EUR	T	C	O	A-1
AR011	SFIL CAFFIL	01/12/2011	01/12/2010	01/12/2011	85 421,72	C	Taux fixe 4.73% si Spread CMS EUR 30A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (5.97% - 5 x spread (Euribor 3M-Floor -0.4 sur Euribor 3M) + 0.4	4,730	4,800	EUR	A	P	O	A-1
AR017	CAISSE D'EPARGNE	18/12/2009	25/12/2009	25/03/2010	2 000 000,00	V	Taux fixe à 4.76 %	1,410	1,440	EUR	T	P	O	A-1
AR018	CAISSE D'EPARGNE	01/12/2008	29/12/2008	29/12/2009	1 500 000,00	F	Taux fixe à 4.59 %	4,760	4,830	EUR	A	X	O	A-1
AR021	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011	01/01/2011	06/03/2011	150 000,00	F	Taux fixe à 4.59 %	4,590	4,740	EUR	T	X	O	A-1
AR022	CREDIT AGRICOLE	17/04/2010	01/01/2001	05/01/2011	40 000,00	V	Moyenne de Euribor 3M + 0.58	1,620	1,630	EUR	T	P	O	A-1
AR023	CREDIT AGRICOLE	29/03/2002	29/03/2002	05/10/2002	125 000,00	V	(Moyenne de Euribor 12M + 1.4) + Cap 4.25 sur Moyenne de Euribor 12M	5,000	5,090	EUR	T	X	O	A-1
AR024	CREDIT AGRICOLE	03/10/2008	05/12/2008	05/03/2009	75 894,74	F	Taux fixe à 5 %	5,000	5,000	EUR	A	C	O	A-1
AR027	CREDIT AGRICOLE	01/12/2006	01/01/2011	01/03/2011	126 008,00	V	(TAM(Postfixé) + 0.14)-Floor -0.14 sur TAM(Postfixé)	0,570	0,570	EUR	T	C	O	A-1
AR028	CREDIT AGRICOLE	01/01/2011	01/01/2011	01/03/2011	22 802,00	V	Moyenne de Euribor 3M-Floor -0.2 sur Moyenne de Euribor 3M + 0.2	1,240	1,250	EUR	T	C	O	A-1

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
AR029	CREDIT AGRICOLE	10/07/2009	01/01/2011	10/07/2011	300 000,00	V	(Euribor 12M + 2,241) + Cap 2,609 sur Euribor 12M	3,530	3,580	EUR	A	P	O	A-1
AR030	CREDIT AGRICOLE	01/05/2005	01/01/2011	01/02/2011	65 000,00	F	Taux fixe à 5,25 %	5,250	5,350	EUR	T	P	O	A-1
AR031	CREDIT AGRICOLE	20/05/2005	01/01/2011	05/02/2011	60 358,77	F	Taux fixe à 4,15 %	4,150	4,220	EUR	T	P	O	A-1
AR035	CAISSE D'EPARGNE	13/12/2002	13/12/2002	13/03/2003	94 000,00	F	Taux fixe à 4,5 %	4,500	4,580	EUR	T	P	O	A-1
AR036	Agence de l'Eau Loire Bretagne	31/05/2007	31/05/2007	31/05/2008	127 408,94	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
AR037	ARKEA	21/10/2006	21/10/2006	30/01/2008	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4,05 %	4,050	4,050	EUR	A	P	O	A-1
AR040	CREDIT AGRICOLE	18/03/2008	20/03/2008	05/05/2009	1 500 000,00	F	Taux fixe à 4,8 %	4,800	4,800	EUR	A	P	O	A-1
AR041	CREDIT AGRICOLE	11/02/2009	16/02/2009	05/05/2010	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4,5 %	4,500	4,500	EUR	A	P	O	A-1
AR042	CREDIT AGRICOLE	07/12/2009	14/12/2009	05/01/2011	800 000,00	V	(Moyenne de Euribor 12M + 2,47) + Cap 3,7 sur Moyenne de Euribor 12M	3,700	3,700	EUR	A	P	O	A-1
AR043	CREDIT AGRICOLE	24/02/2010	25/02/2010	05/01/2011	2 000 000,00	V	(Moyenne de Euribor 3M + 0,53)-Floor -0,53 sur Moyenne Euribor 3M	1,410	1,420	EUR	T	P	O	A-1
AR044	CREDIT AGRICOLE	08/12/2010	09/12/2010	05/12/2011	4 000 000,00	V	Moyenne Euribor 12M + 0,5	2,000	2,000	EUR	A	C	O	A-1
AR047	SFIL CAFFIL	13/12/2013	20/12/2013	01/03/2014	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	3,700	EUR	T	P	O	A-1
AR048	SFIL CAFFIL	13/12/2013	20/12/2013	01/03/2014	4 000 000,00	F	Taux fixe à 3,53 %	3,530	3,630	EUR	T	P	O	A-1
AR049	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/01/2014	20/01/2014	20/04/2014	4 500 000,00	F	Taux fixe à 3,61 %	3,610	3,710	EUR	T	P	O	A-1
AR050	ARKEA	26/04/2014	30/07/2014	30/10/2014	2 000 000,00	F	Taux fixe à 2,8 %	2,800	2,830	EUR	T	C	O	A-1
AR051	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/12/2014	12/12/2014	01/01/2016	1 454 068,00	V	Livret A + 1	2,000	2,000	EUR	A	P	O	A-1
AR052	CREDIT FONCIER DE FRANCE	03/12/2014	19/01/2015	19/04/2015	3 200 000,00	F	Taux fixe à 2,27 %	2,270	2,320	EUR	T	C	O	A-1
AR055	SFIL CAFFIL	12/07/2016	05/09/2016	01/01/2017	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1,12 %	1,120	1,120	EUR	T	C	O	A-1
AR056	SFIL CAFFIL	13/12/2017	29/01/2018	01/05/2018	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1,35 %	1,350	1,360	EUR	T	C	O	A-1
AR057	BANQUE POSTALE	04/12/2018	09/01/2019	01/05/2019	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1,64 %	1,640	1,650	EUR	T	C	O	A-1
ART059	ARKEA	27/10/2016	01/01/2019	28/02/2019	550 000,10	F	Taux fixe à 0,79 %	0,790	0,790	EUR	T	C	O	A-1
ART061	DEXIA CL	20/03/2007	01/01/2019	02/01/2019	143 068,59	F	Taux fixe à 4,36 %	4,360	4,360	EUR	A	P	O	A-1
ART062	SFIL CAFFIL	02/05/2006	01/01/2019	01/02/2019	150 606,85	F	Taux fixe à 4,92 %	4,920	4,920	EUR	A	P	O	A-1
ART063	CREDIT AGRICOLE	09/09/2006	01/09/2019	05/03/2019	160 012,85	F	Taux fixe à 4,3 %	4,300	4,370	EUR	T	P	O	A-1
ART064	ARKEA	27/07/2007	01/01/2019	30/01/2019	38 820,75	F	Taux fixe à 5 %	5,000	5,000	EUR	A	P	O	A-1
ART065	CREDIT AGRICOLE	12/12/2013	01/01/2019	02/01/2019	54 819,11	F	Taux fixe à 4,67 %	4,670	4,670	EUR	A	P	O	A-1
ART066	CREDIT AGRICOLE	24/12/2005	01/01/2019	01/12/2019	21 000,00	F	Taux fixe à 5,3 %	5,300	5,300	EUR	A	C	O	A-1

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ART067	SFIL CAFFIL	03/01/2008	01/01/2019	02/01/2019	61 533,37	F	Taux fixe à 4.81 %	4,810	4,810	EUR	A	P	O	A-1
ART069	BANQUE POSTALE	27/11/2013	01/01/2019	02/01/2019	170 833,27	V	(Euribor 3M + 1.48)-Floor -1.48 sur Euribor 3M	1,160	1,180	EUR	T	C	O	A-1
ART070	DEXIA CL	07/03/2001	01/01/2019	01/08/2019	124 205,58	F	Taux fixe à 6.03 %	6,030	6,030	EUR	A	P	O	A-1
ART071	CREDIT AGRICOLE	15/12/2008	01/01/2019	05/03/2019	24 078,99	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	4,880	EUR	A	C	O	A-1
ART072	ARKEA	16/12/2009	01/01/2019	28/02/2019	100 903,18	F	Taux fixe à 4.34 %	4,340	4,340	EUR	A	C	O	A-1
ART073	ARKEA	29/03/2002	01/01/2019	30/03/2019	42 186,79	V	(Euribor 3M + 0.18)-Floor -0.18 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
ART074	SFIL CAFFIL	12/03/2018	01/01/2019	01/02/2019	98 427,09	F	Taux fixe à 1.89 %	1,890	1,900	EUR	T	P	O	A-1
ART075	CREDIT AGRICOLE	26/06/2009	01/01/2019	05/03/2019	240 671,39	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,090	EUR	T	P	O	A-1
ART076	CREDIT AGRICOLE	28/11/2016	01/01/2019	05/04/2019	207 833,33	F	Taux fixe à 1.65 %	1,650	1,650	EUR	A	C	O	A-1
ART077	ARKEA	13/09/2011	01/01/2019	30/09/2019	433 634,80	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	4,430	EUR	A	P	O	A-1
ART078	CREDIT AGRICOLE	04/07/2012	01/01/2019	05/10/2019	89 438,47	F	Taux fixe à 4.65 %	4,650	4,650	EUR	A	P	O	A-1
ART079	CREDIT AGRICOLE	20/12/2008	01/01/2019	05/03/2019	146 145,58	F	Taux fixe à 4.72 %	4,720	4,720	EUR	A	P	O	A-1
ART080	CREDIT AGRICOLE	24/12/2009	01/01/2019	05/03/2019	31 599,93	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.6)-Floor -0.6 sur Moyenne Euribor 3M	0,290	0,290	EUR	T	C	O	A-1
ART081	ARKEA	28/11/2013	01/01/2019	28/02/2019	117 333,40	F	Taux fixe à 3.51 %	3,510	3,560	EUR	T	C	O	A-1
ART083	BANQUE POSTALE	11/07/2014	01/01/2019	02/01/2019	775 000,17	F	Taux fixe à 2.47 %	2,470	2,500	EUR	M	C	O	A-1
ART084	CREDIT AGRICOLE	13/10/2009	01/01/2019	05/01/2019	39 999,88	F	Taux fixe à 3.97 %	3,970	4,030	EUR	T	C	O	A-1
ART085	CREDIT AGRICOLE	15/04/2014	01/01/2019	05/01/2019	35 000,06	F	Taux fixe à 3.17 %	3,170	3,210	EUR	T	C	O	A-1
ART086	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2000	01/01/2019	14/12/2019	94 057,10	F	Taux fixe à 6.25 %	6,250	6,250	EUR	A	P	O	A-1
ART087	BANQUE POSTALE	07/09/2015	01/01/2019	01/02/2019	28 800,00	F	Taux fixe à 1.98 %	1,980	1,990	EUR	T	C	O	A-1
ART090	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	26/12/2005	01/01/2019	15/12/2019	350 000,00	F	Taux fixe à 5.26 %	5,260	5,340	EUR	X	X	O	A-1
ART091	ARKEA	30/06/2006	01/01/2019	30/01/2019	76 779,40	F	Taux fixe à 4.23 %	4,230	4,270	EUR	S	P	O	A-1
AS015	ARKEA	01/08/2005	01/08/2005	30/01/2006	1 300 000,00	F	Taux fixe à 3.39 %	3,390	3,430	EUR	T	P	O	A-1
AS016	ARKEA	24/12/2004	24/12/2004	30/03/2005	4 000 000,00	F	Taux fixe à 3.86 %	3,860	3,920	EUR	T	P	O	A-1
AS038	CREDIT AGRICOLE	01/06/2007	05/06/2007	05/06/2008	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	4,500	EUR	A	P	O	A-1
AS039	CREDIT AGRICOLE	06/11/2007	08/11/2007	05/02/2009	1 500 000,00	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	4,910	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 042 600,00									
AR045	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	20/12/2011	20/12/2011	17/09/2012	1 000 000,00	V	Moyenne de Euribor 3M + 1.5	2,980	3,070	EUR	X	X	O	A-1

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ART068	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	08/06/2006	01/01/2019	15/05/2019	42 600,00	V	(TAM(Postfixé) + 0.1)-Floor -0.1 sur TAM(Postfixé)	0,000	0,000	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					1 671 812,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					1 671 812,00									
AR053	Agence de l'Eau Loire Bretagne	16/07/2013	20/09/2012	31/12/2014	1 671 812,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					489 696,06									
1681 Autres emprunts (total)					139 200,00									
ART058	Agence de l'Eau Loire Bretagne	18/04/2017	01/01/2019	31/07/2019	110 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ART060	Agence de l'Eau Loire Bretagne	17/12/2004	01/01/2019	30/09/2019	29 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					350 496,06									
ART082	Agence de l'Eau Loire Bretagne	04/12/2013	01/01/2019	30/09/2019	350 496,06	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Total général					75 336 860,26									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)					
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		47 665 234,19				3 999 443,99	1 075 136,09	0,00	289 176,20	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		46 993 994,19				3 937 923,99	1 069 020,09	0,00	288 927,59	
AC014	N	0,00	A-1	838 434,87	8,50	F	Taux fixe à 3.68 %	3,680	80 270,86	30 854,40	0,00	14 064,88
AR 054	N	0,00	A-1	7 625 000,00	15,00	F	Taux fixe à 1.83 %	1,840	500 000,00	136 106,26	0,00	32 242,57
AR006	N	0,00	A-1	60 000,00	6,00	F	Taux fixe à 3.64 %	3,690	10 000,00	2 047,50	0,00	5,06
AR010	N	0,00	A-1	206 250,00	8,00	F	Taux fixe à 4.67 %	4,820	25 000,00	9 321,35	0,00	2 139,61
AR011	N	0,00	A-1	35 630,39	4,92	F	Taux fixe à 3.5 %	3,550	6 448,20	1 264,38	0,00	85,11
AR017	N	0,00	A-1	955 263,66	8,98	V	(Euribor 3M-Floor -0.4 sur Euribor 3M) + 0.4	0,000	101 474,91	0,00	0,00	0,00
AR018	N	0,00	A-1	772 040,16	7,99	F	Taux fixe à 4.76 %	4,830	81 363,95	37 259,52	0,00	182,65
AR021	N	0,00	A-1	26 499,46	1,93	F	Taux fixe à 4.59 %	4,740	12 943,24	1 008,84	0,00	43,21
AR022	N	0,00	A-1	12 666,64	4,51	V	Moyenne de Euribor 3M + 0.58	0,110	2 666,68	6,12	0,00	0,00
AR023	N	0,00	A-1	11 668,52	1,51	V	(Moyenne de Euribor 12M + 1.4) + Cap 4.25 sur Moyenne de Euribor 12M	1,210	6 667,72	105,01	0,00	10,64
AR024	N	0,00	A-1	30 357,86	7,18	F	Taux fixe à 5 %	5,000	3 794,74	1 517,89	0,00	1 095,28

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
AR027	N	0,00	A-1	37 802,40	5,92	V	(TAM(Postfixé) + 0.14)-Floor -0.14 sur TAM(Postfixé)	0,000	6 300,40	0,00	0,00	0,00
AR028	N	0,00	A-1	3 420,39	2,92	V	Moyenne de Euribor 3M-Floor -0.2 sur Moyenne de Euribor 3M + 0.2	0,000	1 140,08	0,00	0,00	0,00
AR029	N	0,00	A-1	155 761,83	8,52	V	(Euribor 12M + 2.241) + Cap 2.609 sur Euribor 12M	2,010	15 504,06	3 123,76	0,00	1 190,58
AR030	N	0,00	A-1	15 308,53	2,58	F	Taux fixe à 5.25 %	5,350	5 314,48	700,20	0,00	85,55
AR031	N	0,00	A-1	42 727,03	14,34	F	Taux fixe à 4.15 %	4,220	2 197,18	1 739,26	0,00	255,96
AR035	N	0,00	A-1	13 768,46	1,95	F	Taux fixe à 4.71 %	4,790	6 723,14	530,90	0,00	0,00
AR036	N	0,00	A-1	16 987,85	1,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 493,93	0,00	0,00	0,00
AR037	N	0,00	A-1	170 109,08	1,08	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	83 366,42	6 889,42	0,00	3 224,43
AR040	N	0,00	A-1	771 021,38	7,34	F	Taux fixe à 4.8 %	4,800	81 322,18	37 009,03	0,00	21 768,04
AR041	N	0,00	A-1	558 796,64	8,34	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	51 730,29	25 145,85	0,00	15 003,61
AR042	N	0,00	A-1	459 144,25	9,01	V	(Moyenne de Euribor 12M + 2.47) + Cap 3.7 sur Moyenne de Euribor 12M	2,200	41 550,10	10 101,17	0,00	8 237,47
AR043	N	0,00	A-1	1 056 133,91	10,09	V	(Moyenne de Euribor 3M + 0.53)-Floor -0.53 sur Moyenne Euribor 3M	0,040	102 846,94	105,61	0,00	0,00
AR044	N	0,00	A-1	2 000 000,00	9,93	V	Moyenne Euribor 12M + 0.5	0,030	200 000,00	600,00	0,00	25,64
AR047	N	0,00	A-1	624 278,17	7,92	F	Taux fixe à 3.6 %	3,700	65 154,85	21 901,17	0,00	1 677,37
AR048	N	0,00	A-1	2 497 112,25	7,92	F	Taux fixe à 3.53 %	3,630	260 619,29	85 901,28	0,00	6 579,02
AR049	N	0,00	A-1	3 325 532,58	13,05	F	Taux fixe à 3.61 %	3,710	199 515,25	118 998,61	0,00	22 569,85

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
AR050	N	0,00	A-1	1 375 000,00	13,58	F	Taux fixe à 2.8 %	2,830	100 000,00	37 450,00	0,00	6 014,67
AR051	N	0,00	A-1	1 255 160,08	24,00	V	Livret A + 1	1,500	42 166,97	21 965,30	0,00	18 145,05
AR052	N	0,00	A-1	2 280 000,00	14,05	F	Taux fixe à 2.27 %	2,320	160 000,00	51 092,65	0,00	9 758,48
AR055	N	0,00	A-1	4 000 000,00	15,75	F	Taux fixe à 1.12 %	1,120	250 000,00	43 750,00	0,00	10 385,87
AR056	N	0,00	A-1	4 312 500,00	17,08	F	Taux fixe à 1.35 %	1,360	250 000,00	56 953,13	0,00	8 941,92
AR057	N	0,00	A-1	4 650 000,00	23,08	F	Taux fixe à 1.64 %	1,650	200 000,00	75 030,00	0,00	11 898,91
ART059	N	0,00	A-1	416 666,74	6,16	F	Taux fixe à 0.79 %	0,790	66 666,68	3 094,17	0,00	238,10
ART061	N	0,00	A-1	111 742,45	5,00	F	Taux fixe à 4.36 %	4,360	16 694,72	4 871,97	0,00	4 132,73
ART062	N	0,00	A-1	133 094,42	10,08	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	9 407,59	6 548,25	0,00	5 551,88
ART063	N	0,00	A-1	140 306,88	10,68	F	Taux fixe à 4.3 %	4,370	10 503,42	5 865,34	0,00	403,11
ART064	N	0,00	A-1	31 603,39	6,08	F	Taux fixe à 5 %	5,000	3 881,53	1 580,17	0,00	1 272,16
ART065	N	0,00	A-1	46 784,42	8,00	F	Taux fixe à 4.67 %	4,670	4 300,90	2 184,83	0,00	1 978,54
ART066	N	0,00	A-1	15 000,00	4,92	F	Taux fixe à 5.3 %	5,300	3 000,00	795,00	0,00	52,27
ART067	N	0,00	A-1	51 424,48	7,00	F	Taux fixe à 4.81 %	4,810	5 421,98	2 473,52	0,00	2 206,66
ART069	N	0,00	A-1	137 499,91	8,00	V	(Euribor 3M + 1.48)-Floor -1.48 sur Euribor 3M	0,940	16 666,68	1 244,54	0,00	275,12
ART070	N	0,00	A-1	93 746,72	4,58	F	Taux fixe à 6.03 %	6,030	16 620,37	5 652,93	0,00	1 936,74
ART071	N	0,00	A-1	19 263,21	7,18	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	2 407,89	940,04	0,00	678,31
ART072	N	0,00	A-1	82 557,16	8,16	F	Taux fixe à 4.34 %	4,340	9 173,01	3 582,98	0,00	2 670,06
ART073	N	0,00	A-1	23 139,23	2,25	V	(Euribor 3M + 0.18)-Floor -0.18 sur Euribor 3M	0,000	10 052,32	0,00	0,00	0,00
ART074	N	0,00	A-1	91 985,07	22,33	F	Taux fixe à 1.89 %	1,900	3 313,27	1 715,13	0,00	273,24
ART075	N	0,00	A-1	202 285,87	8,43	F	Taux fixe à 4.03 %	4,090	20 378,48	7 846,72	0,00	529,45

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
ART076	N	0,00	A-1	193 499,99	26,26	F	Taux fixe à 1.65 %	1,650	7 166,67	3 192,75	0,00	2 274,29
ART077	N	0,00	A-1	410 670,28	20,75	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	12 250,77	18 192,69	0,00	4 448,76
ART078	N	0,00	A-1	70 029,34	5,76	F	Taux fixe à 4.65 %	4,650	10 386,59	3 256,36	0,00	661,05
ART079	N	0,00	A-1	91 696,14	2,18	F	Taux fixe à 4.72 %	4,720	29 167,04	4 328,06	0,00	2 433,87
ART080	N	0,00	A-1	21 066,64	3,93	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.6)-Floor -0.6 sur Moyenne Euribor 3M	0,090	5 266,64	9,37	0,00	0,23
ART081	N	0,00	A-1	93 866,76	7,91	F	Taux fixe à 3.51 %	3,560	11 733,32	3 140,28	0,00	248,25
ART083	N	0,00	A-1	575 000,25	5,67	F	Taux fixe à 2.47 %	2,500	99 999,96	13 070,42	0,00	946,17
ART084	N	0,00	A-1	26 666,52	3,76	F	Taux fixe à 3.97 %	4,030	6 666,68	959,41	0,00	187,71
ART085	N	0,00	A-1	28 333,42	8,26	F	Taux fixe à 3.17 %	3,210	3 333,32	858,54	0,00	187,36
ART086	N	0,00	A-1	82 724,57	9,95	F	Taux fixe à 6.25 %	6,250	6 202,84	5 170,29	0,00	222,75
ART087	N	0,00	A-1	24 000,00	9,83	F	Taux fixe à 1.98 %	1,990	2 400,00	457,38	0,00	69,73
ART090	N	0,00	A-1	143 850,00	5,96	F	Taux fixe à 5.26 %	5,340	21 350,00	7 671,60	0,00	286,38
ART091	N	0,00	A-1	59 923,76	5,58	F	Taux fixe à 4.23 %	4,270	8 971,99	2 440,89	0,00	901,93
AS015	N	0,00	A-1	411 278,13	4,83	F	Taux fixe à 3.39 %	3,430	76 797,96	12 972,90	0,00	1 910,35
AS016	N	0,00	A-1	1 062 563,32	4,00	F	Taux fixe à 3.86 %	3,920	250 535,53	37 417,47	0,00	87,07
AS038	N	0,00	A-1	1 132 520,32	6,43	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	141 226,95	50 963,41	0,00	25 542,78
AS039	N	0,00	A-1	774 828,41	7,09	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	81 403,01	38 044,07	0,00	30 689,11
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		671 240,00					61 520,00	6 116,00	0,00	248,61
AR045	N	0,00	A-1	657 040,00	10,71	V	Euribor 3M + 1.5	0,970	47 320,00	6 116,00	0,00	248,61

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
ART068	N	0,00	A-1	14 200,00	0,37	V	(TAM(Postfixé) + 0.1)-Floor -0.1 sur TAM(Postfixé)	0,000	14 200,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		1 017 947,77					101 794,77	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		1 017 947,77					101 794,77	0,00	0,00	0,00
AR053	N	0,00	A-1	1 017 947,77	10,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	101 794,77	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		414 869,93					37 559,73	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		111 106,67					14 193,33	0,00	0,00	0,00
ART058	N	0,00	A-1	96 506,67	13,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 893,33	0,00	0,00	0,00
ART060	N	0,00	A-1	14 600,00	1,75	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 300,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		303 763,26					23 366,40	0,00	0,00	0,00
ART082	N	0,00	A-1	303 763,26	12,75	F	Taux fixe à 0 %	0,000	23 366,40	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		49 098 051,89					4 138 798,49	1 075 136,09	0,00	289 176,20

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunne)	Nombre de produits	71	0	0	0	0
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	49 098 051,89	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études, de recherche et de développement	5	15/12/2011
L	Logiciel de bureau	2	15/12/2011
L	Progiciels	5	15/12/2011
L	Matériel de bureau	5	15/12/2011
L	Matériel informatique	3	15/12/2011
L	Installations, matériel et outillages techniques	15	15/12/2011
L	Gros équipements électromécaniques (pompe,...)	10	15/12/2011
L	Matériel thermique (torchère,...)	10	15/12/2011
L	Mobilier	10	15/12/2011
L	Aménagement de terrain	10	15/12/2011
L	Lagunes et autres bassins avec géotextile	30	15/12/2011
L	Agencements et aménagements de bâtiment	15	15/12/2011
L	Bâtiments durables (réservoirs,...)	50	15/12/2011
L	Bâtiments administratifs	30	15/12/2011
L	Constructions légères (abris,...)	20	15/12/2011
L	Usine de production d'eau potable, station d'épuration	40	15/12/2011
L	Poste de relevage des eaux usées	30	15/12/2011
L	Réseaux d'assainissement	60	15/12/2011
L	Réseaux d'adduction d'eau	50	15/12/2011
L	Matériel de transport - Véhicule léger	7	15/12/2011
L	Matériel de transport - Véhicule technique	9	15/12/2011
L	Biens d'une valeur unitaire inférieure à 600 €	1	15/12/2011

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 818 000,00	I 5 818 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 140 000,00	4 140 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 939 110,00	3 939 110,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	61 520,00	61 520,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	14 200,00	14 200,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	125 170,00	125 170,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 678 000,00	1 678 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 678 000,00	1 678 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 818 000,00	0,00	0,00	5 818 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 128 000,00	III 10 128 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		10 128 000,00	10 128 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	12 110,00	12 110,00
28033	Frais d'insertion	860,00	860,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	13 430,00	13 430,00
281311	Bâtiments d'exploitation	5 570,00	5 570,00
281315	Bâtiments administratifs	108 900,00	108 900,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	1 900,00	1 900,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	1 030,00	1 030,00
28151	Installations complexes spécialisées	34 650,00	34 650,00
281532	Réseaux d'assainissement	918 250,00	918 250,00
28154	Matériel industriel	85 190,00	85 190,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	14 370,00	14 370,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	1 680,00	1 680,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	258 350,00	258 350,00
2817315	Bâtiments administratifs (mise à dispo)	150,00	150,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	39 510,00	39 510,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	3 570,00	3 570,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	1 564 610,00	1 564 610,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	1 291 450,00	1 291 450,00
281755	Outillage industriel (mise à disposit°)	20 590,00	20 590,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	180 830,00	180 830,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	131 280,00	131 280,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	460,00	460,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	50,00	50,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	62 800,00	62 800,00
28181	Installations générales, agencements	90,00	90,00
28182	Matériel de transport	73 220,00	73 220,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 820,00	7 820,00
28184	Mobilier	3 120,00	3 120,00
28188	Autres	2 260,00	2 260,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	59 900,00	59 900,00
021	Virement de la section d'exploitation	5 230 000,00	5 230 000,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
---------------------------------	---	-----------------------------------	-------------------------	-------------

Total ressources propres disponibles	10 128 000,00	0,00	0,00	0,00	10 128 000,00
---	----------------------	-------------	-------------	-------------	----------------------

		Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II		5 818 000,00
Ressources propres disponibles	IV		10 128 000,00
Solde	V = IV – II (6)		4 310 000,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	15 744 000,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
STATION EPURATION	6 030 000,00	0,00	6 030 000,00	2 011 500,00	3 130 000,00	888 500,00
TROIS FRERES LE GOFF ET LEGUE	4 465 200,00	0,00	4 465 200,00	1 297,00	2 293 000,00	2 170 903,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2021

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	4,00	2,00	6,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif de 1ière classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agents de droit privé		0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		64,00	0,00	64,00	46,00	10,00	56,00
Adjoint technique	C	10,00	0,00	10,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Agent de maîtrise	C	12,00	0,00	12,00	8,00	0,00	8,00
Agent de maîtrise principal	C	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00
Agents de droit privé		0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	10,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	12,00	0,00	12,00	5,00	0,00	5,00
Technicien principal de 1ère classe	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		70,00	0,00	70,00	50,00	12,00	62,00

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2021

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2021

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents de droit privé		ADM		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		ADM		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		TECH		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		TECH		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		TECH		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		TECH		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		TECH		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		TECH		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		TECH		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		TECH		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		TECH		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		TECH		0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .